

Plateforme France Mobile



Le gouvernement, conscient que les besoins de la population vont au-delà de la couverture des centres-bourgs, a créé France Mobile, **une plateforme d'identification et de traitement des problèmes de couverture mobile**, afin d'établir une véritable démarche structurée de recensement des besoins impliquant les services de l'État et des collectivités locales.

Le mécanisme repose sur l'identification par les élus locaux des problématiques de couverture mobile de zones déterminées, que ce soit l'absence ou la mauvaise couverture par l'ensemble ou certains opérateurs uniquement. Connectez-vous sur <http://francemobile.agencedunumerique.gouv.fr> muni du mot de passe que la préfecture vous a transmis.